



Bureau des radiocommunications

(N° de Fax direct +41 22 730 57 85)

Addendum 1 à la
Circulaire administrative
CA/181

Le 16 juillet 2009

**Aux Administrations des Etats Membres de l'UIT et aux Membres
du Secteur des radiocommunications**

**Objet: Réunion de l'UIT sur la préparation de la CMR-11 (en collaboration avec l'UAT)
(14-16 septembre 2009)**

1 Dans la Circulaire administrative CA/181, le Bureau des radiocommunications, en collaboration avec l'Union africaine des télécommunications (UAT), a invité votre administration à participer à la réunion de l'UIT sur la préparation de la CMR-11. Cette réunion permettra aux participants d'échanger des informations et des vues sur les études menées actuellement au titre des points à l'ordre du jour de la CMR-11 ainsi que sur les avant-projets de propositions et de positions communes des groupes régionaux et de ceux de certaines organisations. Cette réunion se tiendra au siège de l'UIT à Genève du 14 au 16 septembre 2009.

2 Une version actualisée du programme préliminaire de la réunion se trouve sur le site web du BR (<http://www.itu.int/ITU-R/go/wrc-11-regional-atu-09>) et sera mise jour dès que des renseignements nouveaux ou modifiés seront disponibles.

3 Nous invitons les administrations des pays africains à envoyer des représentants à la réunion et à contribuer aux travaux, tels qu'ils sont décrits dans le programme préliminaire susmentionné. A cet égard, les contributions devraient être soumises par courrier électronique au secrétariat du BR (brmail@itu.int) **au plus tard le 7 septembre 2009**. Les contributions soumises dans une langue officielle de l'UIT autre que l'anglais seront publiées et examinées uniquement dans la langue originale.

4 Nous prions les groupes régionaux de bien vouloir soumettre par courrier électronique copie de leur exposé en anglais au secrétariat du BR (brmail@itu.int), **au plus tard le 7 septembre 2009**. Le cas échéant, cet exposé pourra être envoyé conjointement avec un document au format Word, donnant des renseignements plus détaillés. Ce document au format Word devrait également être soumis en anglais.

5 Veuillez noter que la réunion se tiendra dans un environnement "sans papier", c'est-à-dire que tous les documents seront disponibles sur le site web précité. En outre, une carte de mémoire ultrarapide (clé USB) contenant les documents de la réunion et des informations connexes seront communiquées aux délégués au moment de leur inscription. En conséquence, les participants sont invités à apporter leur ordinateur portable. Dans certains cas particuliers, le secrétariat du BR s'efforcera de fournir un nombre limité de portables que les participants pourront utiliser pendant la réunion.

6 L'enregistrement des participants à la réunion s'effectuera en ligne, via le système EDRS (enregistrement en ligne des délégués) et débutera le **31 juillet 2009**. Le formulaire d'inscription est affiché sur le site web de la réunion, à l'adresse: <http://www.itu.int/ITU-R/go/wrc-11-regional-atu-09>. Pour toute question ou complément d'information, les participants peuvent s'adresser à l'Unité d'inscription des délégués, à l'adresse: ITU-RRegistrations@itu.int. Nous rappelons aux participants que pour les ressortissants de certains pays, l'entrée et le séjour sur le territoire de la Suisse sont soumis à l'obtention d'un visa. **Ce visa doit être demandé au moins trois (3) semaines avant l'ouverture de la réunion** et être obtenu auprès de la représentation de la Suisse dans votre pays d'origine (ambassade ou consulat) ou, à défaut, dans le pays le plus proche de votre pays de départ. Il convient de noter qu'une assistance en ligne peut être apportée aux délégués représentant un Etat Membre ou un Membre de Secteur de l'UIT pour l'obtention du visa en traitant la demande de participation par l'intermédiaire du Coordonnateur de l'entité concernée. Pour cet enregistrement, le Coordonnateur désigné devra inscrire le délégué au moyen du système en ligne disponible sur le site web. La liste des Coordonnateurs désignés est également disponible sur le site web de la réunion, à l'adresse: <http://www.itu.int/ITU-R/go/delegate-reg-info/en>. Le Bureau d'enregistrement des délégués ouvrira à 8 heures le premier jour de la réunion d'information, à l'entrée du bâtiment Montbrillant. Veuillez noter que chaque participant/délégué devra présenter le formulaire de confirmation de l'enregistrement qui lui a été envoyé à son adresse électronique, ainsi qu'une pièce d'identité avec photo pour pouvoir recevoir un badge.

7 Compte tenu des difficultés auxquelles doivent faire face certains Etats Membres, l'UIT offrira une bourse par pays africain remplissant les conditions requises, la priorité étant accordée aux demandes des pays les moins avancés (PMA). Les demandes de bourse devront être présentées avant le **31 juillet 2009**, au moyen du formulaire joint dans l'**Annexe 2 de la Circulaire CA/181**. L'UIT se chargera des dispositions à prendre en matière d'hébergement et réglera les frais y afférents.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Valery Timofeev
Directeur du Bureau des radiocommunications

Distribution:

- Administrations des Etats Membres de l'UIT
- Membres du Secteur des radiocommunications
- Présidents et Vice-Présidents des Commissions d'études des radiocommunications et de la Commission spéciale chargée d'examiner les questions réglementaires et de procédure
- Président et Vice-Présidents du Groupe consultatif des radiocommunications
- Président et Vice-Présidents de la Réunion de préparation à la Conférence
- Membres du Comité du Règlement des radiocommunications
- Secrétaire général de l'UIT, Directeur du Bureau de la normalisation des télécommunications, Directeur du Bureau de développement des télécommunications